



Violences conjugales - quelle spécialité

Par **Simon82**, le **28/11/2020 à 18:57**

Bonjour,

Accusé de violences conjugal le 29/01/2019, l'audience aura lieu le 13/01/2020.

A quelle spécialisation d'avocat dois je faire appel ? Droit de la famille, droit pénal ?

Également quels sont les délais obligatoires pour fournir les pièces de la défense au tribunal ?

Merci pour votre aide

Par **Zénas Nomikos**, le **01/12/2020 à 16:27**

Bonjour,

comme il s'agit d'une affaire pénale je vous conseille un avocat spécialisé en droit pénal.

Pour les délais je ne sais pas mais je pense qu'il n'y a pas de délai. Si vous communiquez les pièces à l'audience le juge peut prononcer un renvoi à une date ultérieure.

Par **P.M.**, le **01/12/2020 à 16:50**

Bonjour,

Si vous fournissez trop tard vos pièces et a fortiori à l'audience, elles peuvent être écartés des débats...